

Plus de 120 milliards de centimes de créances à recouvrer



©
D. R.

Les créances détenues par la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) de Relizane auprès de ses clients ont dépassé les 120 milliards de centimes, impactant négativement la bonne marche de différents projets visant le développement des réseaux d'électricité et de gaz, à travers la wilaya, a indiqué la chargée de la cellule de communication, Mme Souad B.

Les créances de Sonelgaz de Relizane auprès de ses clients s'élèvent à 70 milliards de centimes, dont 58 milliards détenus par les administrations et autres entreprises publiques et privées, a-t-elle signalé. Soulignant les efforts fournis par l'entreprise en direction de ses abonnés pour faciliter le recouvrement de ses créances de manière légale, le document a cité, entre autres, la possibilité offerte aux concernés en vue de régler leurs factures, via les bureaux de poste ou par voie électronique, tout en leur permettant d'être informés sur leur consommation énergétique, par le biais du site électronique de Sonelgaz.

Notre interlocutrice a fait part de la poursuite des actions de coupures de gaz et d'électricité à l'encontre des clients n'ayant pas réglé leur dû, suite à toutes les facilitations qui leur ont été assurées pour ce faire, et ce, parallèlement, est-il ajouté, aux campagnes de coupures touchant les citoyens, ayant bénéficié de façon illégale de l'énergie électrique, tout en engageant des poursuites judiciaires contre eux.

À noter que les coupures d'électricité sont le dernier recours de l'entreprise, après l'échec de toutes ses

tentatives à l'amiable visant le recouvrement de son dû auprès des entreprises publiques et privées notamment.

E. Y.